Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 36 (1990)

Heft: 14

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le canton de Genève abrite deux compagnies suisses de taille moyenne. La première, Fermar, exploitait déjà au lendemain de la dernière guerre, un petit navire tanker de 440 tonnes, le Leman. Devenu la Vinalmar, elle comptait dans les années 1985 à 87, six navires-citernes, mais actuellement, elle gère encore cinq pinardiers spécialisés dans le transport de vins, de liqueurs (notamment du cherry, entre l'Espagne et la Grande-Bretagne), ainsi que l'huile d'olive et des produits chimiques. Le joyau de sa couronne est le Cervin construit en 1982.

La seconde, la compagnie Massoel, gère trois cargos à pavillon suisse et aux noms bien de chez nous : Sarine, Fribourg et Lugano. Mais elle ne compte qu'un faible pourcentage de Suisses à bord de ses unités, deux par navire, soit un cinquième des équipages formés en majorité de Yougoslaves.

Fait unique dans la marine helvétique, le patron de Massoel, Giorgo Sulser, un Tessinois, a commencé sa carrière comme simple mousse et a gravi tous les échelons à bord de navires suisses. Ayant suivi une école navale à Camogli (Italie) il fut engagé comme officier chez Suisse-Atlantique, puis devint capitaine à l'âge de 28 ans. Un an plus tard il est devenu indépendant et gère des bateaux pour le compte de tiers.

Sise à quelques encablures du jet d'eau de Genève, la compagnie Massoel partage des bureaux et a des employés communs avec la Société Acomarit qui gère une trentaine de navires voguant sous toutes sortes de pavillons.

Cheminée marquée d'un grand « T », deux navires suisses étaient armés, jusqu'à ces dernières années, par la Compagnie Suisse Outre Mer à Zürich. L'Albula et le Bernina. A l'heure actuelle, elle n'en a plus. Cette société crée en 1949 à Genève par la banque Pictet, vendu sa flotte au baron suisse Heinrich von Thyssen Bornemisza, le petit-fils du fondateur des aciéries de la Ruhr. Puis ces derniers temps, les deux ou trois derniers navires suisses ont été cédés et cette compagnie n'a donc plus de navires helvétiques.

à suivre...

la Suisse

AU FIL DES JOURS

Décembre 1989

- * Taux d'inflation au plus haut niveau depuis 1982. Les spécialistes prévoient une hausse de 1,1, à 1,2 % pour le seul mois de novembre.
- * Journée mondiale du Sida. L'aide suisse contre le sida organise une série d'actions pour contribuer à enrayer l'expansion de la maladie et à renforcer la solidarité avec les personnes touchées.
- * Création en Valais d'un comité d'initiative dont le but est d'amener dans la vallée du Rhône les touristes et skieurs par vols charters. Le nouvel aéroport de Sion, avec vol sans visibilité, sera ouvert l'an prochain.
- * Le Conseil National refuse une proposition socialiste d'amputer d'un demi-milliard de francs le budget militaire 1990.

- * La Communauté Européenne décide de poursuivre ses négociations avec la Suisse sur le trafic routier à travers les Alpes en tenant compte des impératifs de la protection de l'environnement et en développant le trafic combiné rail/route.
- * A Bâle, rupture d'une canalisation dans une usine de Ciba-Geigy. Quelques kilos de gaz s'échappent dans l'atmosphère. Aucun blessé n'est signalé.
- * Les comptes bancaires des anciens dirigeants est-allemands pourraient être bloqués dans les 24 heures si les nouvelles autorités de RDA en faisaient la demande.
- * Une vaudoise devient la 1^{re} femme en Suisse à obtenir la maîtrise fédérale de fromagère.

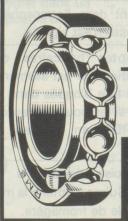


- * Peter Arbenz, le délégué aux réfugiés, donne sa démission avec effet au 30 juin prochain.
- * Faisant une entorse à sa législation, le gouvernement italien accorde des permis de séjour et de travail à des Libanais qui avaient été refoulés de Suisse.
- * Événement historique pour Bâle. François Mitterrand, Helmut Kohl et Jean-Pascal Delamuraz s'y retrouvent l'espace d'un aprèsmidi. Les trois Présidents viennent prendre connaissance de la « déclaration tripartite rhénane », essai pilote de collaboration économique dans la région du Rhin supérieur qui doit préfigurer l'Europe de demain.

- * Le chef du Département Fédéral de Justice et Police affirme que désormais celui qui participera à une manifestation n'aura plus à craindre d'être fiché par le ministère public de la Confédération.
- * Le Parlement refuse d'augmenter de 3 à 8 millions par an les sommes allouées par la Suisse à la recherche sur le sida.
- * La forêt se porte mieux dans le Jura: 37 % d'arbres malades contre 48 % il y a un an. En revanche, la situation a empiré sur le plateau et au sud des Alpes. Statu quo dans les Alpes et les Préalpes. La situation reste préoccupante.
- * Les armoiries actuelles de la Confédération ont 100 ans.
- * La Suisse participera à raison de 50 millions de francs au fonds de stabilisation du zloty. Varsovie veut rendre sa monnaie convertible dès l'an prochain.
- * Un couple valaisan, Charlotte et Camille Duroux, fêtent leurs 70 ans de mariage. L'an prochain, ce sera leurs 90 ans d'âge.
- * L'ex-Conseillère Fédérale Elisabeth Kopp relance la polémique en s'adressant à la presse. Elle présente ses excuses à tous ceux qu'elle a pu blesser ou décevoir. Sa réaction n'inspire que peu de courants de sympathie.
- * Le parti écologiste suisse dépose une initiative parlementaire demandant l'abolition pure et simple du Conseil des Etats. Motif: « il ne fait que freiner tout progrès ».
- * Une pétition, munie de 15'000 signatures, réclamant l'introduction d'une loi contre le racisme dans le code pénal suisse est déposée à la Chancellerie Fédérale par SOS Racisme.
- * Après des années de négociation, la commission de la CEE autorise l'importation chez les Douze de vins suisses assimilables aux vins de qualité produits dans des régions déterminées de ces pays.

- * Un garçonnet de 4 ans gagne un million en lingots d'or à la loterie intercantonale « Supertreffer ».
- * Selon un sondage commandé par le Département des Transports et Communications, les Suisses approuvent la priorité accordée à la voie ferrée pour le trafic marchandise de transit à travers les Alpes. Le peuple approuve également les limites de poids des camions et l'interdiction faite aux poids lourds de circuler la nuit et le dimanche.
- * Branle-bas de combat à Bâle : fuite de gaz toxique. Inflammation passagère des muqueuses et des voies respiratoires ; les voisins de l'industrie chimique prennent l'habitude des sirènes d'alarme.
- * Veille de Noël. Le 24, à 20 heures, des milliers de bougies sont allumées aux fenêtres. Elles expriment notre solidarité avec nos deux otages Emanuel Christen et Elio Erriquez qui vivent leur 78° jour de capture au Liban.
- * La Société d'électricité EOS fait un don de 6,5 millions de francs suisses — non assorti de conditions — au Fonds National pour des projets de recherche fondamentale.

- * Les autorités suisses rendent aux Philippines 2,13 millions de dollars déposés dans une banque de Genève en 1986 au nom d'un proche de l'ancien dictateur Marcos.
- * Si l'on remplaçait les 500'000 « deuxièmes voitures » des ménages suisses par des véhicules électriques, on pourrait économiser 10 % d'essence. Dans le même temps, la consommation d'électricité augmenterait de 1 à 1,5 %.
- * On inaugure le dernier tronçon de l'autoroute Genève-Lyon.
- * La section helvétique d'Amnesty International demande à la Suisse d'adhérer à la 1^{re} Convention mondiale prévoyant l'abolition totale de la peine de mort.
- * Un référendum demandant l'élargissement à 2,5 m de la largeur autorisée des camions dans notre pays a abouti.
- * Afin de mettre un terme à de fausses rumeurs, la revue « Asylon », du délégué aux réfugiés, informe que chaque réfugié coûte environ 600 francs s. par mois à la collectivité.
- * Des pirates s'introduisent dans le système informatique de l'Office Fédéral de la Santé Publique et ont accès à des données secrètes. Ils nous transmettent leurs bons vœux pour la Nouvelle Année.



le petit roulement pour les grandes performances (pour arbre de 1 à 10 mm)

Roulements miniatures BIENNE (suisse)

Représentants

WILLIAM BAEHNI

147, RUE ARMAND SILVESTRE
92403 COURBEVOIE Tél. 43 34 17 17